

**FLASH  
AT**

N° 013 – Mai 2020  
Chute de quai



## Description de l'Accident du Travail:

Dans un entrepôt d'éclatement, un chauffeur en attente, positionné sur le quai lors de la manœuvre du chariot qui chargeait sa remorque, a reculé afin de laisser le passage au conducteur de chariot. Il s'est alors pris un pied dans l'armature de la structure et a basculé à la renverse de la hauteur du quai (1,20 mètre environ).

La victime a eu un arrêt de travail de 30 jours consécutivement au choc lors du contact au sol.

**FLASH  
AT**

Analyse/Arbre des causes

## FICHE D'ANALYSE

<b>Activité</b>	A son arrivée sur le site, la victime se rend à l'accueil afin de connaître le numéro de quai. Il positionne son véhicule puis se rend à l'intérieur de l'entrepôt, vers l'entrée du quai correspondant. La victime positionnée sur le quai, surveille le chargement de sa remorque réalisé par un salarié de l'entrepôt.
<b>Organisation</b>	La victime est en coactivité avec le conducteur de chariot. Le protocole de sécurité autorise la présence du chauffeur dans la zone de chargement déchargement. Dans la pratique, des consignes verbales sont données pour ne pas rester dans cette zone..
<b>Matériel</b>	Quai auto niveleur en bon état. Les tampons de contact sont absents. Passage possible entre la structure de la porte du quai et le véhicule. Chariot en bon état et vérifié conformément à la réglementation.
<b>Humain</b>	Conducteur retraité, salarié intérimaire, employé par une société de transport. Il réalise régulièrement des interventions afin de compléter son revenu pour son ancien employeur. Conducteur expérimenté connaissant parfaitement ce lieu d'intervention. Port des chaussures de sécurité et du gilet jaune.
<b>Environnement</b>	Zone d'évolution du chariot dégagée et propre, facilitant les manœuvres. L'éclairage du secteur est satisfaisant ainsi que l'état du revêtement.

## CAUSES IDENTIFIÉES

<b>A - Organisationnelles</b>	Protocole de sécurité autorisant la présence du chauffeur sur le quai.
<b>B - Techniques</b>	Passage entre le quai et la structure possible, environ 70 cm, lors de la présence du véhicule à quai.
<b>C - Humaines</b>	



# Mesures de prévention

## MESURES DE PREVENTION

<p><b>A - Organisationnelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'accueil des chauffeurs en leur présentant les conditions de réalisation des opérations de chargement/déchargement (temps et lieu d'observation sécurisé pour les chauffeurs notamment).</li> <li>- Mettre à jour le protocole de sécurité et le communiquer aux transporteurs et aux salariés du site.</li> </ul>
<p><b>B - Techniques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir et matérialiser un emplacement sécurisé pour permettre au conducteur d'observer les opérations de chargement/déchargement.</li> <li>- Mettre en place des garde-corps entre le quai et la structure des portes (passage d'environ 70 cm) empêchant tout risque de chute de hauteur en présence de véhicule à quai.</li> </ul> <p><i>En complément, équiper chaque quai:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>de 2 butoirs de quais créant un espace de sauvegarde de profondeur 0.5 m, conçus pour résister aux mouvements verticaux des caisses et remorques pendant les phases de transbordement (cela nécessitera probablement le remplacement de type de niveleur)</i></li> <li>- <i>d'un matériel de calage ou de blocage du véhicule en position. Ce matériel sera conçu de manière à fournir l'information de présence effective du véhicule. Cette information sera utilisée pour définir, par asservissement des fonctions, les autorisations de manœuvre des éléments de liaisons (niveleur et plaque de quais) et/ou d'accès à la zone de manœuvre (porte de quai, barrière).</i></li> </ul>
<p><b>C - Humaines</b></p>	



**FLASH  
AT**

## Documentation

- [ED 6059 « Conception et rénovation des quais pour l'accostage, le chargement et le déchargement en sécurité des poids lourds »](#)
- [Recommandation R432 «Chargement et déchargement des poids lourds à quai »](#)
- [ND 2206 « Les chutes de plain pied »](#)
- [Dossier INRS « Les chutes de plain pied »](#)
- [DO 9 « Chutes, heurts et autres perturbations du mouvement, les comprendre pour les prévenir »](#)
- [DV 0399 « NAPO Pas de quoi rire – glissades et trébuchements »](#)
- [DV 0331 « Petites chutes et conséquences... »](#)